

**ASSOCIATION D'ACTION SOCIALE CULTURELLE
SPORTIVE ET DE LOISIRS DES PERSONNELS
DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION**

« A.S.M.A. 78 »

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**du MARDI 22 février 2022
à l'EPELFPA de Saint Germain en Laye**

Présents

Christine BOURGET
Miranda COATES
Katelle LEPRINCE
Gaëlle LICOIS
Jacques PONET
Sophie PRADAL
AnrafaSAID ALI
Sabrina SEDDIKI

Absents excusés

Lucien CASTELLO
Claudie DELAGE

Ordre du jour

1. Bilan des activités 2021
2. Validation du compte financier 2021
3. Budget et activités 2022
4. Retour sur l'inter-mandat ASMA de novembre 2021
5. Questions diverses

La séance commence à 9 h 30.

Les membres du CA accueillent Anrafa SAID ALI, en tant que nouvelle correspondante pour le lycée agricole. Sa collègue Delphine LEFEUVRE souhaite également s'investir au sein de l'ASMA78. Absente ce jour, cette dernière participera à la prochaine réunion du conseil d'administration.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il est fait une relecture du compte-rendu du dernier CA et le point définitif des retours de la consultation écrite des adhérents post-AG sur les rapports et résolutions de l'Assemblée Générale du 12/10/2021.

Les chiffres de participation à l'AG sont arrêtés à 121 votes favorables sur 121 votes exprimés (taux de participation de 23.1%).

Comme indiqué dans le courrier et le compte-rendu transmis à l'ensemble des adhérents, les rapports et résolutions de l'Assemblée Générale sont entérinés à la majorité simple des voies exprimées.

Le compte-rendu du CA du 12/10/2021 est également approuvé à l'unanimité.

1- Bilan des activités 2021

La subvention ASMA reçue pour l'année 2021 est de 18 769,98 € complétée par une dotation exceptionnelle de 3000 € (post COVID) redistribuée à toutes les AD par l'ASMA nationale.

En raison du contexte sanitaire, l'organisation des activités 2021 a été fortement perturbée. Malgré cela, l'offre en billetterie a permis quelques activités familiales et la tenue de l'arbre de Noël.

Activités	Nbre de billets/personnes	Nbre d'agents/familles	Nbre d'extérieurs	Dépenses	Recettes	Coût / MA		Coût agent	Taux participation ASMA	Commentaire Autres
						Coût	Dont frais			
Zoo de Beauval	100	24	26	3 190,50 €	2 458,30 €	732,20 €	- €	7,32 €	30%	
Disneyland	60	17	2	4 970,00 €	3 024,00 €	1 946,00 €	- €	32,43 €	30%	
Piscine Odyssee Chartres	150	16	0	450,00 €	480,00 €	30,00 €	- €	0,20 €	30%	
Bowling Rambouillet	147	11	0	1 200,00 €	617,40 €	582,60 €	- €	3,96 €	30%	
Atelier des Lumières	71	24	0	859,50 €	601,00 €	258,50 €	- €	3,64 €	30%	
UGC	457	48	0	2 500,00 €	2 285,00 €	215,00 €	- €	0,47 €	30%	
Château Vaux le Vicomte	35	15	0	1 949,20 €	1 004,00 €	945,20 €	- €	27,01 €	50%	
Noël au Parc Astérix	180	42	9	8 235,00 €	2 487,00 €	5 748,00 €	- €	31,93 €	50%	Gratuit pour les enfants
Le Roi Lion	30	8		2 100,00 €	1 050,00 €	1 050,00 €	- €	35,00 €	50%	
TOTAL	1230	205	37	25 454,20 €	14 006,70 €	11 447,50 €	- €	141,57 €		

2- Validation du compte financier 2021

Au 31/12/2021, le solde du compte bancaire est de 22 635,28 €, le livret A est à 12 574,35 € soit un Fonds de roulement de 35 209,63 €.

Le conseil d'administration ne formule pas de remarque et valide le compte financier 2021.

3- Budget et activités 2022

Activités	Nombre	Recettes	Dépenses
Fonctionnement			
Fond de roulement année N-1		35 143,65 €	
Subvention		18 840,00 €	
Frais de déplacement			100,00 €
Repas réunions			400,00 €
Assurances			0,00 €
Divers, retraite...			0,00 €
Nom de domaine			50,00 €
Frais bancaires			200,00 €
Fournitures + matériel			0,00 €
Sorties/séjours			
Festival de la Bergerie	50	1 400,00 €	2 800,00 €
Week-end à Guédelon	50	6 250,00 €	12 500,00 €
Sortie Paris (Tour Eiffel, Bateaux mouches)	30	1 350,00 €	2 700,00 €
Sortie sport (initiation Golf St Quentin)	30	1 500,00 €	3 000,00 €
Sortie accrobranche St Quentin	100	1 050,00 €	1 500,00 €
Voyage Andalousie	51	15 300,00 €	32 125,00 €
Marché de Noël 2022	50	10 000,00 €	20 000,00 €
Noël enfants (Grand Rex)	100	500,00 €	3 500,00 €
Billetterie			
Cinéma UGC	500	2 450,00 €	3 500,00 €
Bowling/Laser Game RBT	100	420,00 €	600,00 €
Piscine Rambouillet		157,50 €	225,00 €
Piscine Odyssee Chartres		157,50 €	225,00 €
Piscine St Germain		420,00 €	600,00 €
Zoo de Thoiry	80	2 240,00 €	3 200,00 €
Musée des arts forains	80	1 008,00 €	1 440,00 €
Cité des sciences	120	1 430,00 €	2 040,00 €
Escape Game	50	700,00 €	1 000,00 €
Festival Halloween à Paris	50	625,00 €	1 250,00 €
Théâtres	47	1 250,00 €	2 500,00 €
Comédie musicale/Concert	50	1 500,00 €	3 000,00 €
Billetteries diverses		1 400,00 €	2 000,00 €
Divers culture jeunesse	50	1 000,00 €	2 000,00 €
		106 091,65 €	102 455,00 €

Le CA examine les demandes d'inscription pour le voyage en Andalousie prévu du 3 au 6 novembre 2022. Les pré-inscriptions auprès des référents étaient possibles jusqu'au 21/02/2022. Certaines demandes ne sont pas recevables, car elles concernent des agents en CDD dont les contrats se terminent le 31/08/2022. Ces demandes écartées, il reste 51 demandes d'inscription.

J. PONET indique qu'il fera le point avec Transgalia (prestataire organisateur du voyage) pour vérifier que ce nombre de 51 participants est possible (la limite était fixée à 50 participants). *Post-réunion, Transgalia valide l'option pour nos 51 participants.*

Le séjour à Guedelon est confirmé du 11 au 12 juin avec la visite d'une cave à Sancerre, une croisière sur le canal de Briare, la nuitée en hôtel 2 étoiles et la prise en charge des repas. C. BOURGET attend la plaquette du prestataire avant diffusion aux agents. Le CA demande de vérifier avec le prestataire que le budget ne dépasse pas les 250 euros/participant.

Le séjour « marchés de Noël en Alsace » annulé en 2020 n'a pas pu être reprogrammé en 2021, faute de créneaux disponibles. Le prestataire s'était engagé à transmettre une nouvelle proposition en janvier 2022 pour l'édition 2022. L'ASMA78 n'ayant rien reçu, J. PONET propose de demander un devis à un autre prestataire, avec un budget max de 400 € par personne pour un groupe de 50 participants.

Une sortie d'une journée à Paris sera proposée en septembre ou en octobre. Elle inclura la visite de la tour Eiffel et une croisière en bateau mouche.

La fête de la bergerie nationale se tiendra à la fin du mois de juin et propose un tarif CE. Le CA valide la proposition de billetterie pour cette activité.

La proposition de billetterie pour la Cité des Sciences et de l'Industrie + Géode est toujours en attente de réouverture de la Géode. Aucune date n'étant connue, cette activité sera proposée fin 2022 si possible.

Des agents de l'ENSP demandent l'organisation d'une billetterie pour le salon de l'agriculture. Le salon commençant le samedi 26/02, il est trop tard pour l'envisager cette année.

Pour son Arbre de Noël, le CA souhaite organiser une sortie spéciale CE au grand Rex. G. LICOIS se rapprochera de cet établissement pour connaître le programme et les tarifs.

Concernant la billetterie UGC, il reste très peu de billets disponibles. Le CA autorise C. BOURGET à passer une commande de 500 billets pour 2022.

G. LICOIS signale que la piscine de Rambouillet a rouvert ses portes. Pour satisfaire le maximum d'agents, elle propose de diviser par 2 la commande de billets de la piscine Odyssée de Chartes et de tenir une billetterie pour la piscine de Rambouillet. Le CA valide cette proposition.

Le CA s'interroge sur la possibilité d'élargir son offre de piscine en ouvrant une billetterie pour la piscine Le Dôme de Saint-Germain-en-Laye. A. SAID ALI propose d'interroger les agents du lycée sur leur souhait de bénéficier de cette billetterie. Elle se renseignera sur les tarifs dans un second temps.

Pour une offre d'activités sportives, le CA envisage d'organiser une sortie à l'acrobranche et une sortie nature avec initiation au golf de Saint Quentin en Yvelines.

Au sujet des activités sportives, A. SAID ALI aurait aimé que l'ASMA78 participe financièrement à l'activité sportive qu'elle souhaite organiser au sein du lycée agricole, en prenant en charge la rémunération du professeur. J. PONET explique que lorsqu'une action sociale profite aux agents d'un seul établissement, elle doit être encadrée et prise en charge par les services de cet établissement, l'ASMA78 n'a pas vocation à remplacer les établissements dans ce rôle. S'agissant d'une activité au sein du lycée et destinée aux seuls agents de cet établissement, le rôle d'organisateur et de financeur est celui de l'EPLFPA. A titre d'exemple, il cite le CLAS de la DDT (comité local d'action sociale) qui organise des actions de bien-être et de détente pour les agents DDT ou encore les associations du personnel du CEZ ou de l'ENSP qui proposent des activités sportives et de détente aux agents de ses établissements. J. PONET conseille donc aux agents du lycée agricole d'échanger en interne avec leur direction pour vérifier qu'un tel comité n'existe pas au lycée et le mettre en place dans le cas contraire.

D'autres billetteries seront proposées au fil de l'eau durant l'année (le Zoo de Thoiry, Halloween à la grande Halle de la Villette, le musée des arts forains, un escape-game, des théâtres, et si le budget de fin d'année le permet une sortie en cabaret parisien).

4- Retour sur l'inter-mandat ASMA de novembre 2021

J. PONET a participé à la réunion des ASMA départementales organisée par l'ASMA Nationale. Cette réunion prise en charge financièrement par l'ASMA nationale s'est déroulée à Marseille sur 3 jours d'échanges et d'ateliers (solidarité, com, ID/inter-ASMA, conventions/statuts, QF).

Par rapport aux questionnements actuels à la suite de la mise en place d'un groupe de travail « arbre de Noel » en interministériel, l'ASMA Nationale a rappelé l'indépendance budgétaire de chaque ASMA départementale. Celles-ci sont autonomes vis à vis de l'ASMA Nationale (tant sur le budget que sur les activités) et des services de préfecture qui n'ont aucun droit sur les subventions allouées. Les représentants du MAA rappellent la note de service de 2015 toujours en vigueur.

Au plan financier, maintien du budget de l'ASMA en 2021 malgré la baisse d'activités (COVID).

En raison de l'annulation de la majorité de ses activités 2020, l'ASMA Nationale a fait le choix de redistribuer une subvention exceptionnelle de 3000 euros en 2021 à chaque ASMA départementale. L'ASMA78 est reconnaissante pour ce montant supplémentaire qui lui permettra d'étoffer son offre départementale 2022.

Pour donner suite à l'interrogation des organisations syndicales, les représentants du MAA ont confirmé la fermeture définitive du centre de vacances de Mimizan compte tenu du coût des travaux de mise en conformité. Le devenir du centre est à l'étude et une attention particulière sera portée sur la situation de son gardien, employé à l'année.

Présentation du nouveau QF linéaire adopté au plan national, il permet un subventionnement personnalisé à chaque situation fiscale (mieux aider les agents les plus défavorisés) mais oblige l'utilisation d'un simulateur indispensable pour déterminer la subvention. Pas d'obligation à le mettre en place mas peut être testé pour les séjours/voyages les plus couteux.

Afin d'aider les ASMA de petite taille à proposer des activités plus intéressantes (notamment les séjours), il a été rappelé la possibilité de proposer des activités inter-ASMA en s'associant entre départements voisins (jusqu'à 4 ASMA). Cette mutualisation se fait en désignant une ASMA pilote.

De même, pour concrétiser un projet basé sur un thème fédérateur qui favorise le lien social et la mixité sociale, les ASMA départementales peuvent solliciter un soutien exceptionnel à l'ASMA Nationale dans le cadre des projets d'initiative départementale. Les thématiques peuvent être de différents ordres, tels que la découverte du patrimoine local, des activités culturelles tournées vers des ateliers manuels, le territoire, le durable et le solidaire...)

4- Questions diverses

Aucun participant ne demande la parole.

L'ordre du jour étant épuisé et toutes les questions ayant été abordées, la séance se termine à 16h30.

Le Président
Jacques PONET

La Secrétaire Adjointe
Sabrina SEDDIKI